

ASSOCIATION ALIX LE CLERC

1, rue de la terrasse
38500 VOIRON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 aout 2023

ASSOCIATION ALIX LE CLERC

1, rue de la terrasse
38500 VOIRON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2023

A l'assemblée générale de l'association Alix Le Clerc,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Alix Le Clerc relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes retenues par votre association pour la comptabilisation du chiffre d'affaires et contrôler par sondage l'application de ses méthodes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Vincent BOUVIER
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Chambéry

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Ravoire, le 25 janvier 2024

Vincent BOUVIER
Commissaire aux Comptes



ASSOCIATION ND DES VICTOIRES-VOIRON

1 rue de la Terrasse
BP 236
38506 VOIRON

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Angel & Associés
40 rue du Fer à Moulin
75005 Paris
01.40.03.96.35
contact@angel-associés.com

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2023 12			Exercice N-1 31/08/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	39 005	24 268	14 737	5 416	9 321	172.09
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	8 488 729	5 312 580	3 176 149	3 374 952	198 803-	5.89-
	Installations techniques Matériel et outillage	1 626 701	1 316 974	309 727	302 486	7 241	2.39
Immobilisations corporelles en cours	9 161		9 161		9 161		
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières ⁽¹⁾							
Participations et Créances rattachées	308 460		308 460	308 460			
Autres titres immobilisés							
Prêts	42 549		42 549	45 190	2 641-	5.84-	
Autres	25 000		25 000	25 000			
Total I	10 539 606	6 653 822	3 885 784	4 061 505	175 720-	4.33-	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances ⁽²⁾						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	34 107	16 663	17 443	36 717	19 273-	52.49-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	66 232		66 232	65 961	271	0.41
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 260 916		3 260 916	2 814 803	446 113	15.85	
Charges constatées d'avance ⁽²⁾	50 935		50 935	42 210	8 725	20.67	
Total II	3 412 189	16 663	3 395 526	2 959 690	435 836	14.73	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	13 951 795	6 670 485	7 281 310	7 021 194	260 116	3.70	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/08/2023	12	31/08/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	4 659 947		4 441 137		218 810	4.93
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	239 370		218 810		20 560	9.40
	Situation nette (sous total)	4 899 317		4 659 947		239 370	5.14
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	775 414		846 050		70 636-	8.35-
	Provisions réglementées						
	Total I	5 674 730		5 505 996		168 734	3.06
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	81 174		96 521		15 347-	15.90-
	Total III	81 174		96 521		15 347-	15.90-
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	814 227		906 480		92 254-	10.18-
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	295 367		148 360		147 007	99.09
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	146 718		138 478		8 241	5.95
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	266 564		225 359		41 205	18.28
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	2 530				2 530	
	Total IV	1 525 406		1 418 677		106 729	7.52
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	7 281 310		7 021 194		260 116	3.70

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/08/2023	12	31/08/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation ⁽¹⁾				
Cotisations	800	785	15	1.91
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	41 992	31 690	10 302	32.51
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	2 164 253	1 968 659	195 594	9.94
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 221 435	1 158 254	63 182	5.45
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 865	5 618	13 247	235.81
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	122 231	125 748	3 516-	2.80-
Total I	3 569 578	3 290 753	278 824	8.47
Charges d'exploitation ⁽²⁾				
Achats de marchandises	48 669	28 347	20 322	71.69
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 747 722	1 441 352	306 369	21.26
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	90 439	83 075	7 364	8.86
Salaires et traitements	759 011	725 701	33 309	4.59
Charges sociales	275 783	248 378	27 404	11.03
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	481 483	467 174	14 310	3.06
Dotations aux provisions	7 063	10 814	3 751-	34.68-
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	355	2 527	2 172-	85.94-
Total II	3 410 525	3 007 369	403 156	13.41
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	159 053	283 385	124 332-	43.87-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/08/2023	12	31/08/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	12 476	7 142	5 334	74.69
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	12 476	7 142	5 334	74.69
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	32 505	35 904	3 399-	9.47-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	32 505	35 904	3 399-	9.47-
2. Résultat financier (III-IV)	20 028-	28 762-	8 733	30.36
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	139 024	254 623	115 598-	45.40-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	70 571	20 317	50 254	247.34
Sur opérations en capital	31 297	157	31 140	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	101 868	20 474	81 394	397.54
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1 523	6 288	4 765-	75.78-
Sur opérations en capital		50 000	50 000-	100.00-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	1 523	56 288	54 765-	97.29-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	100 345	35 813-	136 159	380.19
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	3 683 922	3 318 370	365 552	11.02
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	3 444 552	3 099 560	344 992	11.13
5. EXCEDENT OU DEFICIT	239 370	218 810	20 560	9.40

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds propres	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il n'existe pas de fait caractéristique significatif de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'existe pas d'évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 272		15 733
Constructions sur sol d'autrui	8 324 981		163 748
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	44 640		7 312
Matériel de transport	12 360		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 449 940		112 450
Immobilisations corporelles en cours			82 908
TOTAL	9 831 921		366 418
Autres participations	308 460		
Prêts, autres immobilisations financières	70 190		
TOTAL	378 650		
TOTAL GENERAL	10 233 843		382 151

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			39 005	39 005
Constructions sur sol d'autrui			8 488 729	8 488 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			51 951	51 951
Matériel de transport			12 360	12 360
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 562 390	1 562 390
Immobilisations corporelles en cours		73 747	9 161	9 161
TOTAL		73 747	10 124 592	10 124 592
Autres participations			308 460	308 460
Prêts, autres immobilisations financières		2 641	67 549	67 549
TOTAL		2 641	376 009	376 009
TOTAL GENERAL		76 388	10 539 606	10 539 606

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	17 855	6 412		24 268
Constructions sur sol d'autrui	4 950 029	362 551		5 312 580
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 959	8 609		21 568
Matériel de transport	4 477	2 472		6 949
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 187 018	101 439		1 288 457
TOTAL	6 154 483	475 071		6 629 554
TOTAL GENERAL	6 172 338	481 483		6 653 822

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 412				
Constructions sur sol d'autrui	362 551				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 609				
Matériel de transport	2 472				
Matériel de bureau informatique mobilier	101 439				
TOTAL	475 071				
TOTAL GENERAL	481 483				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	4 441 137		218 810		4 659 947
Excédent ou déficit de l'exercice	218 810		239 370	218 810	239 370
Situation nette	4 659 947		239 370	0	4 899 317
Subventions d'investissement	846 050		48 095	118 731	775 414
TOTAL I	5 505 996		506 275	337 541	5 674 730

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	46 521		15 347		31 174
Autres provisions pour risques et charges	50 000				50 000
TOTAL	96 521		15 347		81 174

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	13 118	7 063	3 518		16 663
TOTAL	13 118	7 063	3 518		16 663
TOTAL GENERAL	109 639	7 063	18 865		97 838
Dont dotations et reprises d'exploitation		7 063	18 865		

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	42 549	42 549	
Autres immobilisations financières	25 000	25 000	
Clients douteux ou litigieux	13 806	13 806	
Autres créances clients	20 300	20 300	
Personnel et comptes rattachés	1 178	1 178	
Divers état et autres collectivités publiques	42 774	42 774	
Débiteurs divers	22 279	22 279	
Charges constatées d'avance	50 935	50 935	
TOTAL	218 822	218 822	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 641		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	814 227	95 784	421 201	297 242
Fournisseurs et comptes rattachés	295 367	295 367		
Personnel et comptes rattachés	88 520	88 520		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 372	48 372		
Autres impôts taxes et assimilés	9 826	9 826		
Autres dettes	266 564	266 564		
Produits constatés d'avance	2 530	2 530		
TOTAL	1 525 406	806 963	421 201	297 242
Emprunts remboursés en cours d'exercice	92 254			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	25 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	57 668
Total	57 668

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 800
Autres dettes	6 573
Total	46 373

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	50 935
Total	50 935
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 530
Total	2 530

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. L'évaluation de l'engagement de retraite est traduit par une provision pour charge comptabilisée pour un montant total de 31.174 € au 31/08/2023.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisation Participations années ant	70 438	772870
- Clôture association PCV	24 429	778000
- Autres produits exceptionnels	7 001	
Total	101 868	
Charges exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles diverses	1 523	
Total	1 523	